Petits conseils pour gérer sa consommation d'électricité

1) Choisir un abonnement EDF adéquate

Option de base :

Pour une puissance de 3 à 18 kW.

Le coût de l'abonnement dépend de la puissance souscrite, le prix du kW est unique, tout au long de l'année.

Ex : un abonnement 6 kW, soit 61,05 € TTC.

NB : Ce contrat est recommandé si vous utilisez peu d'appareils électriques. Ex : un studio avec chauffage au gaz.

Option heures creuses :

Pour une puissance de 6 à 36 kW.

Pendant 8 heures par jour, la nuit (généralement de 22h30 à 6h30) le prix du kWh est réduit de 40% environ. Le reste du temps, le prix du kWh est le même qu'avec l'option de base.
Le prix de l'abonnement est plus élevé qu'en option de base.

Ex : un abonnement 6 kWh, soit 105,87 € TTC.

NB : Conseillé si vous disposez d'un chauffage électrique à accumulation, d'une machine à laver programmable, d'un chauffe-eau. Profitez des heures creuses proposées par cette option.

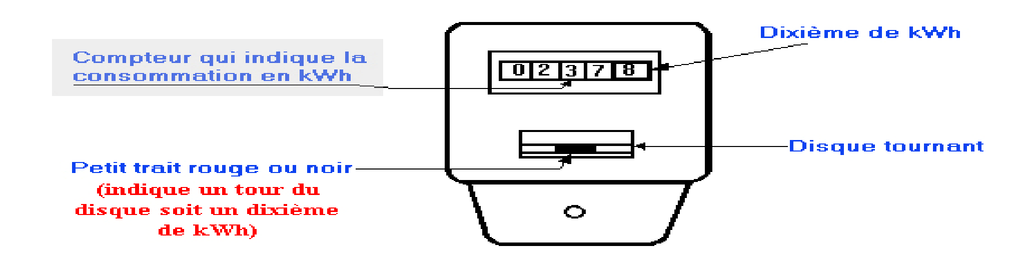
Grille de tarifs de l'abonnement annuel au tarif règlementé EDF

Puissance souscrite (en kWh)	Prix abonnement de base (en €)	Prix abonnement heures creuses (en €)	Heures pleines ou de base	Heures creuses
3	23,86	-	0,1311	-
6	60,78	105,87	0,1074	0,0654
9	119,88	189,95	0,1074	0,0654

2) Mieux connaître sa consommation

Savoir lire votre compteur pourra vous être utile.

En effet, même si aujourd'hui de nombreuses factures sont estimées directement à partir de la liste des équipements que vous avez fournis part téléphone à un conseiller EDF lors de la souscription de votre abonnement, vous pouvez tout de même vérifier les consommations à partir de votre compteur.
Cela vous permettra de pouvoir demander une facture au réel, et non estimée.



Un ordre d'idée de consommation au quotidien :

Douche :	45 litres	0,10 €
Lave linge :	de catégorie A	0,10 €
Four électrique :	3,5 kWh / 1h	0,15 €
Micro-onde :	1,6 kWh / 8min	0,02 €

Un ordre d'idée de consommation à l'année :

Lave vaisselle :	1,06 kWh	24 €
Réfrigérateur :	de catégorie A	21 €
Congélateur :	de catégorie A	24 €
Tv :	5h / jour	17 €
Lampe halogène :	2h / jour	38 €

Des petits gestes quotidiens pour réduire sa facture:

Dégivrez régulièrement votre réfrigérateur.

Préférez les ampoules « classiques »aux ampoules halogènes.
Prenez, dans le meilleur des cas, des ampoules à **économies d'énergie**.

Eteignez les lumières quand vous quittez une pièce.

Mettez en marche votre lave-vaisselle que lorsqu'il est plein, de même pour la machine à laver.

Eteignez votre TV et/ou votre écran de PC au lieu de les mettre en veille. L'idéal est de relier ces appareils vidéo/hifi/multimédia à une multiprise (si possible parafoudre) avec bouton d'alimentation. Ceci permet de couper/allumer l'alimentation de tous ces appareils en appuyant sur un seul bouton.
Ces multiprises se trouvent dans toutes les grandes surfaces à un prix abordable.

Petits conseils de sécurité :

Coupez le disjoncteur général avant toute intervention sur votre installation électrique.

N’utilisez **jamais** des appareils électriques avec des **mains humides ou mouillées** !!!

Ne touchez jamais un fil dénudé.

Débranchez toujours vos appareils avant de les nettoyer.

Ne branchez **pas trop d’appareils** sur une **multiprise** (maximum 4, en général).

Exigez une **installation électrique conforme** aux normes et règlements en vigueur, avec des matériels portant la **marque NF** (normes françaises de qualité).

Avant de partir du logement

N’oubliez pas de **résilier votre contrat** auprès d’**EDF,** soit en agence, soit en ligne (au préalable, vous devez avoir créé un espace « services personnalisés »).

Une fois cela fait, un agent EDF passera sous **48h jours ouvrés** après votre demande.

Vous recevrez ensuite une facture pour solde de tout compte. Si vous ne la recevez pas, **exigez la,** car vous risquez de payer les consommations du nouveau locataire !!!